

monde industriel du Canada les renseignements sur les débouchés qu'offrent les pays étrangers. Constamment, ils analysent les rapports des délégués commerciaux postés à l'étranger afin de déterminer les marchés possibles pour les biens et services intéressant l'industrie canadienne. En collaboration avec la Commission des expositions du gouvernement canadien, ils prennent des dispositions pour permettre l'étalage de produits canadiens aux foires afin de les introduire sur des marchés nouveaux. Ils organisent et accompagnent des missions commerciales et agissent également à titre de délégués à des conférences internationales sur des produits en vue d'étudier les conditions du marché mondial et d'examiner, en collaboration avec les conseillers industriels, les ajustements qui s'imposent.

Direction de la publicité commerciale.—Le rôle de la Direction de la publicité commerciale du ministère consiste à mieux faire connaître les produits canadiens sur les marchés étrangers et à y susciter l'intérêt à leur égard, ainsi qu'à renseigner sur l'activité de toutes les Directions de manière à seconder le ministère dans ses efforts au Canada et à l'étranger. A cette fin, toutes les ressources de l'information sont mises en œuvre, notamment les arts graphiques. La Direction compte trois divisions principales.

La Division de rédaction et de montage des publications est chargée de la rédaction, du travail artistique et de la production de tous les imprimés publicitaires et autres du ministère. Bien qu'elle s'intéresse à tous les aspects du travail du ministère, elle a pour mission principale de faire connaître les produits canadiens sur les marchés étrangers, au moyen de brochures, de catalogues, de dépliant, d'affiches et d'autres matières préparées pour fins de distribution aux foires tenues à l'étranger ou dans les endroits que visitent les missions commerciales canadiennes. Elle se sert de tous les moyens d'information appropriés pour effectuer des campagnes de publicité visant à attirer l'attention sur les étalages canadiens dans les foires ou pour faire connaître aux auditoires étrangers les services et l'aide qu'ils peuvent obtenir du Service des délégués commerciaux en poste à l'étranger. *Canada Courier*, qui traite des exportations et des exportateurs canadiens, est distribué périodiquement aux hommes d'affaires dans les différents pays. Une deuxième division produit *Foreign Trade*, revue bimensuelle et « *Commerce extérieur* », revue mensuelle qu'elle distribue aux abonnés canadiens. Chaque numéro contient des renseignements sur les taux du change, sur les règlements commerciaux et douaniers et sur les marchés étrangers, ainsi que d'autres données précieuses touchant le commerce. Des articles écrits par les délégués commerciaux en fonction à l'étranger examinent les besoins et les exigences du marché de la région qu'ils desservent. La Division des relations avec les services d'information transmet des communiqués, des articles, des photographies, des discours et des renseignements de fond aux journaux, aux postes de radio et de télévision, aux revues et aux publications commerciales dans tout le Canada. Elle met à la disposition des délégués commerciaux à l'étranger des matières publicitaires et distribue des bandes cinématographiques et des inserts pour la télévision en vue d'accroître l'intérêt des pays étrangers envers le Canada comme fournisseur de nombreux produits.

Commission des expositions du gouvernement canadien.—La Commission organise, réalise et administre tous les envois canadiens aux foires et expositions auxquelles participe le gouvernement canadien à l'étranger. Elle conseille aussi les exposants privés et leurs agents relativement à la meilleure façon de présenter les produits canadiens aux foires et prépare sur demande des étalages pour les ministères et organismes du gouvernement. Elle est chargée des foires et des expositions internationales qui se tiennent au Canada sous commandite du gouvernement canadien.

Office de tourisme du gouvernement canadien.—L'Office a pour fonction d'encourager le tourisme vers le Canada et de coordonner les efforts entrepris dans ce sens par les provinces, les sociétés de transport et les associations de tourisme nationales,